



Droit de passage de mon propriétaire dans mon terrain

Par **aline**, le **02/04/2008** à **22:53**

mon propriétaire a un droit de passage sur le terrain attenant à la maison dont je suis locataire.

doit-il m'informer à quel moment il l'emprunte, ou peut il bénéficier de ce passage comme bon lui semble?

a-t-il le droit d'effectuer des travaux, passant par le chemin donnant accès à mon garage, ouvrant mon portail qui donne accès à celui ci, sans l'en avertir?

n'y a il pas violation de vie privée s'il vient derrière chez moi sans m'en avoir averti?

peut-il exiger une augmentation de loyer de 62€, justifiant le renouvellement du bail (triennale), sans justificatif, et, 5 semaines avant la date anniversaire?

Merci